VILLE DE MUZILLAC

**AVIS D’APPEL A PROJET PORTANT SUR UN CONTRAT DE CESSION D’UN IMMEUBLE A REHABILITER (MOULIN DE PEN MUR) APPARTENANT A LA COMMUNE DE MUZILLAC**

Ville de Muzillac représentée par Michel CRIAUD, allée Raymond Le Duigou, CS 50011, 56190 MUZILLAC, tél. : 02 97 41 66 25 [urbanisme@muzillac.fr](mailto:urbanisme@muzillac.fr), site internet : www.muzillac.fr

La commune de Muzillac envisage la cession d’un immeuble à réhabiliter (moulin de Pen Mur) allée de la Cascade.

Critères d’attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation librement téléchargeable sur www.muzillac.fr.

Date limite de réception des offres : lundi 16 mai 2022 à 12h00.